

Conseil municipal
**Une halte-garderie à l'hôtel de ville
pour encourager la participation citoyenne**

Montréal, le 15 avril 2016 – La Ville de Montréal offrira dorénavant une halte-garderie temporaire lors des périodes de questions durant les séances du conseil municipal. Ce geste, une initiative du maire Denis Coderre, vise à attirer davantage de Montréalaises et de Montréalais à participer aux séances du conseil et, plus globalement, à la démocratie municipale.

« C'est une excellente nouvelle pour les parents de jeunes enfants qui souhaitent pouvoir s'adresser aux élus sur des enjeux locaux qui les touchent. Les citoyens qui désirent se prévaloir gratuitement de ce nouveau service pourront le faire dès la prochaine réunion du conseil municipal, soit celle du lundi 18 avril. Ils n'auront qu'à se présenter à compter de 17 h à l'hôtel de ville », a expliqué Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun et porte-parole de l'administration en matière de conciliation travail-famille.

Le service de halte-garderie est offert lors de la séance du conseil municipal du lundi soir, entre 17 h et 22 h. Il sera également offert le mardi, si la séance se prolonge au lendemain, entre 8 h 30 et 10 h 30.

La halte-garderie temporaire sera aménagée au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et occupera deux espaces. Une salle familiale avec fauteuils, tables, coin dodo et lavabo et un espace additionnel dédié aux jeux. Rappelons que l'hôtel de ville est membre depuis septembre 2015 de la route du lait de Nourri-Source Montréal afin d'encourager l'allaitement dans les lieux publics.

Le service est disponible sans réservation et est offert par des éducateurs professionnels bilingues (français / anglais). À leur arrivée, les parents devront remplir un court formulaire afin d'encadrer la sécurité alimentaire, l'accès à l'enfant et s'assurer du bien-être de ce dernier. Le parent devra également prévoir les aliments, les couches et crèmes au besoin.

« La participation citoyenne est essentielle à la vie démocratique de Montréal. Il est donc important de mettre en place des mesures qui permettent d'adapter le fonctionnement de nos institutions à la réalité des familles montréalaises », a déclaré M. Frantz Benjamin, président du conseil de Ville.

Renseignements pratiques

Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Métro : Champ-de-Mars
Autobus 14, 129 et 715
Stationnement payant : Édifice Chaussegros-de-Léry, 303, rue Notre-Dame Est
Rampe d'accès : Entrée rue Gosford

Pour plus de renseignements sur la période de question du public :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Procedure_insc_questions_v5.pdf

Pour suivre les séances du conseil de ville en webdiffusion :
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85945653&_dad=portal&_schema=PORTAL

Pour le calendrier des assemblées du conseil de ville :
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85933591&_dad=portal&_schema=PORTAL

-30-

Source : Catherine Maurice, attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598